

IMPACT : une autodéfense féministe, inclusive et accessible.

L'association lyonnaise d'auto-défense féministe Impact propose depuis peu des ateliers aux personnes non valides. Le Planning Familial 69 étant engagé dans le champ du handicap via le programme « Handicap' et Alors ? », nous avons relayé l'annonce et voulu en savoir plus. Nous avons échangé avec Mélanie, salariée de l'association et co-animatrice de ces ateliers.

Peux-tu nous présenter brièvement l'association Impact ?

L'association est née en 2018 avec pour mission la prévention des violences liées au genre en s'appuyant sur une analyse féministe prenant en compte les autres rapports sociaux de domination. Son but est, à travers ses ateliers, de lutter contre les violences faites aux femmes, filles (8-10ans), adolescentes (11-13), enfants ainsi qu'à d'autres groupes sociaux discriminés de par leurs orientations sexuelles, leurs identités de genre, leur origine réelle ou supposée, leur religion réelle ou supposée, leurs conditions économiques, sociales, administratives, leur état de santé etc. On participe au programme Cap', un programme de prévention des violences faites aux enfants dans le cadre scolaire.

Je suis la seule salariée de l'équipe, à mi-temps. Je mets en place et anime les ateliers, je fais aussi de la coordination. L'asso est composée d'un « Collège » (Conseil d'administration et membres actives) et nous fonctionnons sur un mode horizontal, avec prise de décision au consensus.

Vous avez récemment ouvert des ateliers pour personne en fauteuil / avec handicaps. Peux-tu nous en dire plus sur ces ateliers ?

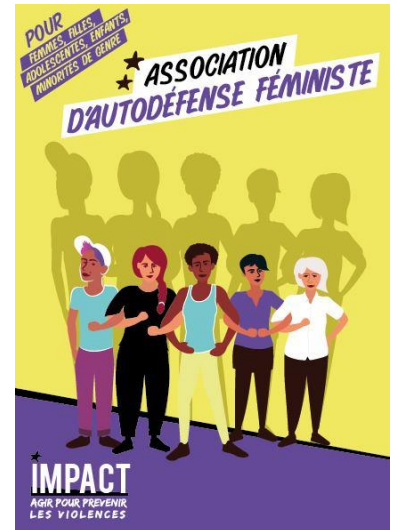
Les ateliers sont prévus pour 6 à 8 personnes pour des questions d'accessibilité des lieux et de nombre de personnes aidant.es/bénévoles. Chaque atelier dure 4h et propose des outils d'autodéfense physique, verbale, mentale et émotionnelle.

Un premier atelier a eu lieu en novembre 2021 ouvert aux personnes en fauteuil – femmes et minorités de genre avec trois participant.es. Un deuxième a eu lieu fin avril ouvert aux femmes et minorités de genre avec handicap moteur ou maladies invalidantes. 6 personnes s'y sont inscrites dont 4 sont venues. Entre les deux ateliers le bouche à oreille a mieux fonctionné. On a ouvert aussi à une plus grande mixité, peut-être ça a influencé.

L'information a été relayée par nos réseaux habituels (RAF, Facebook, notre Newsletter) mais aussi à la Marginale (association d'auto support Lyonnaise), d'autres collectifs handiqueer via les réseaux sociaux et le CARPA (Collectif des Associations du Rhône Pour l'Accessibilité). La mairie de Villeurbanne a également relayé.

Comment en êtes-vous venues à proposer ces ateliers ? Est-ce que cela vient d'une demande extérieure ou d'une prise de conscience en interne ?

Peu de personnes avec handicap visible participent à nos ateliers mixtes qui sont conçus principalement par et pour des personnes valides. Il y a quelques années, une personne non voyante a participé à un de nos stages. Les outils marchaient moyennement. Avec une collègue, nous avons réadapté certains outils notamment sur la défense physique mais j'ai réalisé qu'il y avait encore



beaucoup de travail à faire pour que ça fonctionne réellement. Puis, début 2020 s'est ouvert une formation « No means No » à laquelle j'ai pu participer.

Ce projet vise à combattre les violences faites aux femmes en situation de handicap par le biais de l'autodéfense féministe. (**Irene Zeilinger** en est la coordinatrice). J'ai suivi une formation proposée par Lydia Zijdel⁸, animatrice d'auto-défense féministe, paraplégique et militante pour le Droit des personnes handies. Une trentaine de personnes ont été formées. Nous avons eu différents modules : un général sur les violences systémiques auxquelles sont exposées les femmes en situation de handicap, sur l'empowerment, la déconstruction des stéréotypes, l'intersectionnalité, les discriminations etc, d'autres spécifiques sur des éléments historiques, sur les stéréotypes concernant les personnes handicapées, d'autres donnaient des outils pratiques pour adapter nos outils d'autodéfense à la participation de personnes avec handicap moteur, maladies chroniques invalidantes, non ou mal voyantes, sourdes ou mal entendant, ou avec handicap cognitif.

A l'issue de la formation, avec une collègue formatrice Idaline Lortiga concernée par le handicap moteur (Association Lorelei <https://lozelei.fr> à Montpellier), nous avons poursuivi le travail en construisant un atelier commun. Je trouvais important d'être plusieurs formatrices, et surtout je trouvais pertinent de le faire avec une personne concernée. L'atelier a été conçu au départ pour des personnes qui se déplacent en fauteuil roulant puis à toute personne concernée par le handicap moteur et/ou maladie chronique invalidante.

Tissez-vous des liens avec d'autres collectifs handies ou personnes concernées ?

Non pas pour le moment. Sur Lyon on sait qu'un collectif existe « La Marginale » mais on n'est pas en lien. Il y avait un autre collectif qui se réunissait avant le début de la crise COVID mais je ne sais pas s'il fonctionne toujours.

Quels moyens humains et matériels avez-vous mobilisés pour ces ateliers ?

Pour mettre en place les ateliers, on avait besoin d'argent. Ma formation n'a pas reçu de financement spécifique, Impact n'était pas officiellement dans le projet, mais presque tout s'est fait en visio. Pour mettre en place les ateliers on s'est tournée vers la mairie de Villeurbanne : une subvention pour deux ateliers avec comme condition que cela se déroule à Villeurbanne, pour des Villeurbannaises.

On a aussi eu besoin de moyens humains supplémentaires. Nous avons besoin d'assistance pour le déroulé des ateliers. Pour ça on a demandé la participation de bénévoles : trois personnes d'Impact et une personne de Lorelei. La condition pour faire ce soutien est d'avoir déjà participé à un atelier d'autodéfense féministe. On complète par une formation avant le début de l'atelier.

La logistique est un peu plus importante, des moyens matériels supplémentaires sont nécessaires. Il y a plus de matériel, de frais de transport, besoin d'une plus grande salle accessible ce qui n'est pas simple à trouver sur l'agglomération. Du coup on a un peu ajusté entre les deux ateliers. Le premier était sur adhésion libre. Pour le deuxième on a demandé en plus une petite participation avec des tarifs indicatifs, en proposant la possibilité de ne pas participer financièrement si l'argent est un frein. Le bilan des deux ateliers n'est pas encore fait, ce qui est certain c'est qu'il y a besoin de davantage

⁸Néerlandaise, Lydia Zijdel est aussi féministe, lesbienne et paraplégique. Elle donne des cours d'autodéfense féministe depuis quarante ans, partout dans le monde, précisément à destination de filles et femmes handicapées. Voir l'entretien qu'elle a donné pour le numéro 3 de la revue La déferlante « Se battre » <https://revueladeferlante.fr/entretien-lydia-la-riviere-zijdel/>

de soutien financier de la part des collectivités pour pouvoir inscrire ces ateliers dans la durée.

A quels enjeux, quelles problématiques spécifiques ces ateliers entendent-ils répondre ? Quelles particularités non seulement du public mais aussi des violences subies ?

Les personnes sont placées dans des situations à la croisée du sexisme et du handicap et cette dernière dimension est très importante dans les vécus, des vécus très similaires de ce point de vue ce qui peut faciliter l'échange et la confiance.

Les ateliers d'autodéfense féministe sont basés sur la co-construction, on se base sur les ressources des personnes, on se focalise sur ce que les personnes peuvent faire, ce qu'elles ont déjà fait, sur leurs expériences. On met à disposition des outils. Pour travailler sur ce qu'on appelle les micro agressions / agressions subtiles et les agressions plus évidentes. On fait de l'auto-défense verbale en insistant sur la question des limites. Un exercice concerne plus précisément les situations d'agressions de la part des personnes de l'entourage (aidant-es, soignant-es, au foyer ou en institution). Un autre exercice porte sur les agressions dans l'espace public, avec des personnes qui insistent pour parler par exemple. On fait de la défense physique aussi.

L'enjeu : se sentir moins seules, déculpabiliser, (re)trouver confiance en soi, poser une limite. Parce qu'elles sont vues vulnérables, fragiles, les femmes handies sont davantage cibles d'agressions. Or utiliser sa voix, son fauteuil sont autant de leviers qui peuvent être actionnés.

Le PF69 fait des interventions en institutions. Imaginez-vous y mener des ateliers ?

C'est une possibilité mais pour le moment on n'a pas communiqué dans ce sens. Il n'y a pas de demande de la part des structures. Cela nécessiterait beaucoup de travail de com', de rencontres entre les institutions et l'association qui sont deux « mondes » assez distincts. Les établissements devraient être en mesure par la suite d'opérer des changements si, par exemple, des personnes révèlent des situations d'agression dans leur structure. Ce n'est pas « juste » un atelier de sport, on est bien dans de l'optique de prévention des violences.

Bilan ? Avez-vous eu des retours ? Allez-vous continuer ? Sur le même format ?

Nous n'avons pas encore fait le bilan. J'aimerais continuer mais c'est encore trop tôt pour le dire. Il y a eu plus de personnes intéressées entre le 1^{er} et le 2^{ème} atelier donc en ce sens c'est positif. C'est nouveau donc il y a besoin de temps pour que cela se pérennise, que les personnes aient accès à l'information. Nous sommes confronté.es, comme toute petite association, à un manque de moyens structurels. Il est nécessaire d'avoir plus de moyens humains (être deux salariées), financiers et matériels pour que cela perdure. Nous n'avons pas de salle pérenne ni de bureau.

Y a t-il des choses que vous savez ne pas pouvoir pallier, sur quoi vous n'avez pas les moyens d'agir ? Qui d'autres le pourrait ?

On ne peut pas pallier les manquements des institutions publiques, pourtant cela fait plus de 50 ans que les collectifs et assos de militant.es handiEs se mobilisent ! Typiquement, la question de l'accessibilité aux lieux est loin d'être satisfaisante. Pour l'accompagnement post agression, il y aurait beaucoup à améliorer.

Vous êtes une association d'auto-défense féministe et vous animez des ateliers pour des personnes handicapées ou malades. Avez-vous entendu parler d'auto-défense sanitaire, en

avez-vous discuté collectivement au sein de votre asso ou avec les participant-es ?

J'ai lu des articles dans ce sens et entre formatrices du projet No means No nous avons un peu échangé à ce sujet. Pour continuer des ateliers sans risque on a repensé tout le contenu du stage. Certaines associations ont proposé des ateliers en visio. (Lorelei, Arcaf, Garance, Faire face).

Merci Mélanie !

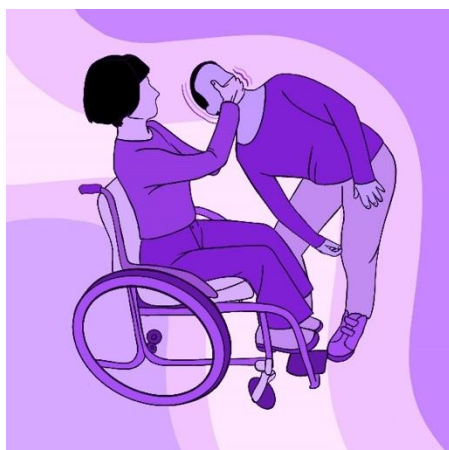
(Pour en savoir plus sur l'auto défense sanitaire : Un texte de Mia Mingus traduit pour la revue Jef Klak : « Nos morts ne nous sont pas dues ». <https://www.jefklak.org/nos-morts-ne-vous-sont-pas-dues/> . Un texte du collectif Cabrioles : « Face à la pandémie le camp des luttes doit sortir du déni ». <https://cabrioles.noblogs.org/face-a-la-pandemie-le-camp-des-luttes-doit-sortir-du-deni/>).

Cette initiative est à considérer au regard de la réalité des violences faites aux personnes handicapées dans notre société validiste, que ces violences soient le fait des soignant.es et aidant.es, des proches, parent.es ou conjoint0e, au domicile ou en foyer, au travail ou dans l'espace public.

Les femmes sont plus particulièrement exposées. Les chiffres du Parlement européen (2007) sont éloquents : subissant quatre fois plus de violences sexuelles, elles sont près de deux fois plus exposées aux violences conjugales. Lors d'une étude en région Nouvelle Aquitaine (2021) **90% des femmes handicapées ont révélé avoir subi des violences verbales et psychologiques, 60% des abus physiques, 50% des viols, tentatives de viol ou de prostitution forcée.**

Les enfants sont aussi très exposé.es. C'est vrai en particulier à l'école : en France **8% des élèves handicapé.es** déclarent subir du harcèlement à l'école (5,3% pour les autres enfants) et plus encore pour les filles : 9,2% contre 5,5% pour les autres filles). Les enfants handicapé.es subissent plus de violences sexuelles que les autres enfants, et ont près de 4 fois plus de risques d'être victimes de violences physiques. Enfin on trouve **4 fois plus d'enfants handicapés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) que dans la population générale**, ce qui en dit long sur les violences subies dans le cadre familial et sur leur abandon plus fréquent. Des mères figurent parmi les autrices de violence.

Des collectifs, militant-e-s et activistes handi-feministes (Handi-queer, Les Dévalideuses, le réseau d'étude Handi-Féministe <https://www.rehf.org>, La marginale <https://www.lamarginale.fr/>, entre autres) font émerger certains sujets dans le débat public (pour la déconjugualisation de l'Allocation adulte Handicapé, contre l'institutionnalisation et en faveur de l'autonomie) dont les grands médias s'emparent (le dernier en date : une série de Clémence Allezard pour La Série Documentaire sur France Culture « Handicaps : la hiérarchie des vies »). Les orga et luttes féministes sont attendues sur le sujet (à lire sur le blog <https://lesdevalideuses.org/> "Féminisme et anti validisme la convergence des luttes à l'épreuve du covid »).



M.P.